



Report du point 4.6 - SAAQ - renouvellement contrat et rémunération  
Report du point 6.3 - Contrat de travail – assistant-directeur service incendie  
Report du point 10,3 - Bibliothèque municipale – heures d’ouverture estivale  
Retrait du point 10.5 - CRSQV – sous-comités Cannabis

### **ADOPTÉE**

#### **2.1 DÉPÔT /rapport état d’urgence du maire**

Le 14 avril 2020

Aux membres du Conseil municipal,  
Aux citoyens de Lacolle

Objet : Rapport sur la déclaration d’état d’urgence local – Loi sur la Sécurité Civile (S-2.3)

---

Mesdames,  
Messieurs,

En vertu de l’article 51 de la Loi sur la Sécurité Civile (S-2.3), *‘‘Toute personne habilitée à agir en vertu de la déclaration d’état d’urgence doit faire un rapport motivé au conseil municipal au plus tard à la première séance du conseil postérieure d’au moins 30 jours à la fin de l’état d’urgence’’*. En voici donc un bref historique :

Transmission aux ministères de la Sécurité civile et le MAMH, le 27 mars à 13h30 de la résolution 2020-03-468, déclarant un état d’urgence local;

- Aseptisation de tous les édifices municipaux incluant les garages municipaux et la caserne de pompiers;
- Mise sur pied et embauche d’employés municipaux pour permettre la distribution de denrées alimentaires, produits pharmaceutiques aux résidents de la Municipalité de Lacolle et des municipalités environnantes demandant ces services sans avoir au préalable conclu une entente avec ceux-ci;
- Achat d’équipement de réfrigération pour le soutien au service bénévole qui opère sur notre territoire et qui dessert des municipalités de la MRC du Haut-Richelieu. Cet organisme avait besoin de système de réfrigération pour pouvoir entreposer les produits finis et les dons reçus par les restaurants forcés de fermer leurs portes, n’étant pas considérés comme services essentiels;
- Transmission d’un avis aux commerçants sur notre territoire de prendre les mesures sanitaires demandées et qui n’étaient pas respectées. Une réduction de la clientèle à l’intérieur des commerces afin de faire respecter la distanciation sociale demandée par notre gouvernement et qui n’était pas respectée;
- Interdiction aux commerces de servir les ‘‘snowbirds’’ qui revenaient au Québec par les deux(2) postes frontaliers sur notre territoire et ceux des municipalités environnantes qui n’ont pas les services que la Municipalité de Lacolle possède sur son territoire (épiceries, pharmacies, dépanneurs, stations-service) afin de protéger notre population;

- Une rencontre avec les commerçants récalcitrants pour expliquer les raisons de cette demande;
- Mise sur pied d'une équipe de premiers répondants médicale en garde à la caserne pour répondre aux urgences tout en limitant le nombre de répondants afin de limiter les risques de propagation aux autres membres de l'équipe afin de protéger notre population;
- Achat d'équipement de protection pour le Premier Répondant afin qu'ils puissent effectuer leur travail avec une protection adéquate;
- Procédé à la construction de douches à la caserne de pompiers et au garage municipal pour contrôler le plus possible la propagation du COVID-19 sur les lieux de travail;
- Mis sur pause l'entente d'entraide incendie avec les services de sécurité incendie des villes américaines du Clinton County (État de New York) afin de protéger nos pompiers et notre population des risques de propagation de la pandémie.

Le 1<sup>er</sup> avril nous avons eu une téléconférence avec les sous-ministres de la sécurité civile et des affaires municipales et l'Habitation pour expliquer le pourquoi de la déclaration de l'état d'urgence locale. Es sous-ministres démontraient une compréhension de nos besoins, mais leurs plus grandes peurs se situaient au niveau provincial : *'on a peur que toutes les municipalités demandent l'état d'urgence locale'*. Par la suite nous avons discuté de certains points avec la direction régionale du MAMH de la Montérégie et le directeur et son conseiller nous ont assuré leur appui total et même la possibilité de passer un décret afin que nous puissions nous faire accorder des pouvoirs.

Le 2 avril 2020, à 13h30, nous informions les ministères de la Sécurité civile et MAMH du non-renouvellement de l'état d'urgence locale.

*Jacques Lemaistre-Caron, maire*

### 3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**2020-04-472**

#### **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 MARS**

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Nancy Sorel

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

ET RÉSOLU :

**D'**approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 10 mars 2020.

**ADOPTÉE**

**2020-04-473**

#### **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 24 MARS**

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Martin Émond

ET RÉSOLU :

**D'**approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 24 mars 2020.

**ADOPTÉE**

4. **ADMINISTRATION, FINANCES**

2020-04-474

**COMPTES FOURNISSEURS PAYÉS AU 31 MARS 2020**

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

ET RÉSOLU :

À l'unanimité, par les membres du conseil présents, d'approuver les comptes payés au 31 mars 2020 tels que déposés ;

DÉPARTEMENT	MONTANT
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	3 291,73 \$
VOIRIE MUNICIPALE	1 184,00 \$
TRAITEMENT DES EAUX	10 886,07 \$
SÉCURITÉ D'INCENDIE	100,00 \$
DÉNEIGEMENT	31 618,13 \$
POLITIQUE FAMILIALE	951,73 \$
PARCS	3 181,94 \$
QUOTE-PARTS	60 509,77 \$
QUOTE-PART TRANSPORT ADAPTÉ	8 215,00 \$
MATIÈRES RÉSIDUELLES	24 286,11 \$
ÉLECTRICITÉ	8 679,41 \$
TÉLÉPHONIE	1 235,46 \$
<b>TOTAL AU 31 MARS 2020 :</b>	<b>154 139,35 \$</b>
<b>RÉMUNÉRATION AU 31 MARS 2020 :</b>	<b>46 712,24 \$</b>
<b>GRAND TOTAL :</b>	<b>200 851,59 \$</b>

**ADOPTÉE**

2020-04-475

**COMPTES À PAYER AU 31 MARS 2020**

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Martin Émond

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

ET RÉSOLU :

À l'unanimité, par les membres du conseil présents, d'approuver les comptes à payer au 31 mars 2020, tels que déposés ;

DÉPARTEMENT	MONTANT
ADMINISTRATION	28 488,29 \$
HÔTEL DE VILLE	2 259,31 \$
SERVICE INCENDIE	6 341,08 \$
VOIRIE MUNICIPALE	10 083,16 \$
SERVICE DE FOURRIÈRES	153,52 \$
TRAITEMENT DES EAUX	8 687,71 \$
CENTRE LÉODORE-RYAN	3 999,48 \$
CHALET DES LOISIRS	1 199,21 \$
SÉCURITÉ CIVILE/COVID-19	2 611,23 \$
URBANISME	3 034,73 \$
BIBLIOTHÈQUE	379,35 \$
IMMOBILISATION	6 429,10 \$
<b>TOTAL DES COMPTES À PAYER AU 31 MARS 2020 :</b>	<b>73 666,17 \$</b>

**ADOPTÉE**

**DÉPÔT/État des activités financières aux fins fiscales mars 2020**

2020-04-476

**RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION CULTURE MONTÉRÉGIE 2020-2021**

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Martin Émond

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

ET RÉSOLU :

**QUE** ce conseil accepte de renouveler l'adhésion 2020-2021 à Culture Montérégie au montant de cent vingt dollars (120,00 \$) taxes incluses et en autorise le déboursé.

**ADOPTÉE**

2020-04-477

**CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE HAUT-RICHELIEU-ROUVILLE – COTISATIONS**

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Martin Émond

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

ET RÉSOLU :

**QUE** les membres du conseil de la Municipalité de Lacolle ne désirent pas être membres soutien à la Corporation de développement communautaire Haut-Richelieu-Rouville (CDC HRR) pour l'année 2020-2021.

**ADOPTÉE**

2020-04-478

**GENEXCO - OFFRE DE SERVICE PROFESSIONNEL / RÉFECTION MONTÉE ODELLTOWN**

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Martin Émond

ET RÉSOLU :

**QUE** le conseil de la Municipalité de Lacolle accepte l'offre de services professionnels de la firme Genexco qui consiste ;

- La fabrication des plans et devis concernant la réfection des accotements et du pavage de la montée Odelltown ;

**QUE** ce conseil accepte l'offre de service au montant de dix mille cent cinquante dollars (10 150,00 \$) plus taxes applicables ;

**QUE** ce conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, à signer tout document pour et au nom de la municipalité donnant effet aux présentes.

**ADOPTÉE**

2020-04-479

**GENEXCO - OFFRE DE SERVICE PROFESSIONNEL / RÉFECTION STATIONNEMENT CLR**

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Nancy Sorel

ET RÉSOLU :

**QUE** le conseil de la Municipalité de Lacolle accepte l'offre de services professionnels de la firme Genexco qui consiste ;

- La fabrication des plans et devis concernant la réfection du stationnement communautaire au centre Léodore-Ryan ;

**QUE** ce conseil accepte l'offre de service au montant de quatre mille six cent cinquante dollars (4 650,00 \$) plus taxes applicables ;

**QUE** ce conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, à signer tout document pour et au nom de la municipalité donnant effet aux présentes.

**ADOPTÉE**

**2020-04-480**

**GENEXCO - OFFRE DE SERVICE PROFESSIONNEL / RÉFECTION DU RANG DE LA BARBOTTE**

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Nicole Paquette

ET RÉSOLU :

**QUE** le conseil de la Municipalité de Lacolle accepte l'offre de services professionnels de la firme Genexco qui consiste ;

- La fabrication des plans et devis concernant la réfection du rang de la Barbotte ;

**QUE** ce conseil accepte l'offre de service au montant de onze mille trois cents dollars (11 300,00 \$) plus taxes applicables ;

**QUE** ce conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, à signer tout document pour et au nom de la municipalité donnant effet aux présentes.

**ADOPTÉE**

**2020-04-481**

**CONTRAT DE DÉNEIGEMENT POUR LE DÉBLAIEMENT, L'ENLÈVEMENT DE LA NEIGE, L'ÉPANDAGE D'ABRASIFS ET DE SEL SUR LES CHEMINS, RANGS ET LES TROTTOIRS DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE LACOLLE**

Projet de résolution

**CONTRAT DE DÉNEIGEMENT POUR LE DÉBLAIEMENT, L'ENLÈVEMENT DE LA NEIGE, L'ÉPANDAGE D'ABRASIFS ET DE SEL SUR LES CHEMINS, RANGS ET LES TROTTOIRS DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE LACOLLE**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Lacolle est à la recherche d'une entreprise pour le déneigement, le déblaiement, l'enlèvement de la neige, l'épandage d'abrasifs et de sel sur les chemins, rangs et les trottoirs du territoire de la municipalité de Lacolle ;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de former un comité de sélection pour l'analyse des offres reçues ;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de déterminer les critères d'évaluation et de pondération sur lesquels seront jugées les offres de services reçues ;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de lancer un appel d'offres public afin qu'une entreprise soit retenue pour la réalisation de dudit contrat ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Martin Émond

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

ET RÉSOLU :

**QUE** la direction générale forme un comité de sélection pour l'analyse des offres reçues ;

**D'**établir que les offres soumises soient évaluées en fonction de la grille d'évaluation suivante :

<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b>	<b>VALEUR</b>	<b>POINTAGE</b>
<b>1. PRÉSENTATION</b>	<b>30</b>	
Présentation de l'entreprise (5) Nombre d'années en affaires (5) Années d'expérience en déneigement (10) Référence en déneigement avec coordonnées (10)		
<b>2. ENVERGURE DE L'ENTREPRISE</b>	<b>10</b>	
Nombre d'employés (2) Champs d'activités (3) Place d'affaires permanente (5)		
<b>3. ÉQUIPE DE TRAVAIL</b>	<b>25</b>	
Identification du responsable assigné (5) Présentation de l'équipe assignée (10) Expérience des membres de l'équipe assignée (10)		
<b>4. QUALITÉ DES ÉQUIPEMENTS ET LOCALISATION</b>	<b>25</b>	
Description des équipements du soumissionnaire (10) La qualité des équipements années/heures de service (5) La localisation des équipements et matériaux (10)		
<b>5. MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL</b>	<b>10</b>	
Compréhension du mandat (5) Capacité à le réaliser (5)		
<b>POINTAGE INTÉRIMAIRE POUR LA PARTIE QUALITATIVE</b>		
<b>Un soumissionnaire doit obtenir obligatoirement une note de 70 % pour que son offre soit valide, à défaut celle-ci lui sera remise sans avoir été ouverte.</b>		

**DE** lancer un appel d'offres public afin de mandater une entreprise apte à fournir les services requis pour la réalisation dudit contrat.

**ADOPTÉE**

5. **RESSOURCES HUMAINES**

**2020-04-482**

**APPROBATION VACANCES EMPLOYÉS MUNICIPAUX**

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

ET RÉSOLU :

**QUE** la direction général demande à ce que les vacances qui se chevauchent soient déplacées ;

**QUE** le conseil de la Municipalité approuve la liste des vacances des personnes salariées régulières telle que le prévoit l'article 16.05 de la convention collective en vigueur.

**ADOPTÉE**

**2020-04-483**

**EMBAUCHE ÉTUDIANT – INSPECTEUR MUNICIPAL**

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Nicole Paquette

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Martin Émond  
ET RÉSOLU :

**QUE** le conseil de la Municipalité de Lacolle autorise l'embauche de monsieur Samuel Surprenant en tant qu'inspecteur municipal étudiant, pour la période du 20 avril au 23 août 2020 :

**QUE** monsieur Surprenant soit autorisé à travailler jusqu'à un maximum de 35 heures par semaine, du lundi au vendredi inclusivement, jusqu'à la reprise des classes, au tarif horaire de 15,63 \$, pour un maximum de 35 heures par semaine.

**ADOPTÉE**

6. **SÉCURITÉ PUBLIQUE (POLICE, INCENDIE)**

**2020-04-484**

**BILAN SCRI 2019 – AN 2**

**ATTENDU QU'**afin d'assurer un service d'urgence de qualité répondant aux normes et exigences du schéma de couverture de risques d'incendie de la MRC Le Haut-Richelieu ;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Angie Gendron

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Martin Émond

ET RÉSOLU :

**D'**approuver le bilan des activités de prévention des incendies de Lacolle déposé par le directeur du service.

**ADOPTÉE**

**2020-04-485**

**DÉMISSION – POMPIER VOLONTAIRE**

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Martin Émond

ET RÉSOLU :

**QUE** le conseil de la Municipalité de Lacolle, avec l'accord du directeur du service incendie monsieur Philippe Patenaude, accepte la démission de monsieur Luc Cayer à titre de pompier volontaire ;

**QUE** le conseil le remercie pour les années de service en tant que pompiers volontaires auprès de la brigade de pompiers, caserne 38.

**ADOPTÉE**

**2020-04-486**

**PÉNALITÉS FINANCIÈRES- COVID-19 / POMPIERS VOLONTAIRES – APPUI À L'ACSIQ**

**ATTENDU QUE** le contexte actuel de la pandémie de COVID-19, plusieurs pompiers volontaires et à temps partiel dans la Municipalité Lacolle sont admissibles au chômage et à l'aide financière d'urgence ;

**ATTENDU QUE** le fait d'être pompier volontaire ou à temps partiel pénalise ces derniers de toute forme d'aide financière et que certains d'entre eux ne veulent plus répondre aux interventions afin de ne pas y être pénalisés ;



**ATTENDU QUE** le service de sécurité de la Municipalité Lacolle ne peut se permettre d'avoir un nombre de pompiers réduit en cette période de pandémie ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

ET RÉSOLU :

**QUE** les membres du conseil de la Municipalité Lacolle demandent qu'il n'y ait pas de pénalités financières pour les pompiers volontaires à temps partiel qui doivent assurer une garde ou répondre à une intervention, en vertu des programmes d'aides financières déjà annoncés ou à venir.

**ADOPTÉE**

7. **TRAVAUX PUBLICS/VOIRIE**

**DÉPÔT**/rapport mensuel d'activité de mars 2020

8. **HYGIÈNE DU MILIEU**

Aucun sujet discuté

9. **URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

**2020-04-487**

**MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS 2020- LES CLUBS 4-H DU QUÉBEC INC.**

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Martin Émond

ET RÉSOLU :

**QUE** la Municipalité de Lacolle soumette une demande pour l'obtention de plants d'arbres, offerts gratuitement par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ;

**QUE** certains plants soient plantés sur les terrains appartenant à la Municipalité et d'autres offerts aux résidents de Lacolle pour conserver et améliorer notre environnement.

**ADOPTÉE**

10. **LOISIRS**

**2020-04-488**

**FRAIS D'ADHÉSION – TENNIS 2020**

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Angie Gendron

**QUE** ce conseil autorise la tarification suivante relative aux coûts d'inscription des membres du terrain de tennis pour la saison estivale 2020 :

Inscription : Gratuite (résident et non-résident)

Dépôt pour la clé : 50 \$ payable par chèque daté du 19 octobre 2020 lequel sera encaissé si la clé n'est pas retournée avant ladite date du 19 octobre 2020.

**ADOPTÉE**

2020-04-489

**FONDATION SANTÉ – ÉVÈNEMENT DÉFI JE BOUGE – 12  
SEPTEMBRE 2020**

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Martin Émond

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

**QUE** la conseillère Nancy Sorel soit nommée à titre de personne responsable et représentant de la Municipalité de Lacolle auprès de la Fondation Santé dans le cadre de l'évènement du Défi JE BOUGE.

**ADOPTÉE**

2020-04-490

**CRSQV – SOUS-COMITÉS LOISIRS / ACTIVITÉ AUTOMNE**

**ATTENDU QUE** le conseil municipal était en encore avec le projet de 100 degrés « cultiver l'avenir cuisinons ensemble des aliments d'ici » résolution no. 2019-11-331 ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Nicole Paquette

ET RÉSOLU :

**QUE** le conseil de la Municipalité de Lacolle est en accord à participer aux ateliers culinaires Croquarium, dans le cadre du financement obtenu de 100 degrés.

**ADOPTÉE**

11. **CORRESPONDANCE**

2020-04-491

**DEMANDE /MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-DE-L'ÎLE-AUX-NOIX  
– CARRIÈRE DUNASSO**

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Angie Gendron

ET RÉSOLU :

**QUE** les membres du conseil municipal prennent acte de la lettre reçue par la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix datée du 24 février 2020.

**ADOPTÉE**

12. **VARIA**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

13. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 20 h 08, tous les points de l'ordre du jour ayant été étudiés, le président du conseil déclare l'assemblée levée.

**ADOPTÉ CE 12 mai 2020**

---

Jacques Lemaistre-Caron  
Maire

---

Jean-Pierre Cayer  
Directeur général/secrétaire-trésorier